



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE RANCE-ENVIRONNEMENT 04 FEVRIER 2011

L'Assemblée Générale de Rance-Environnement pour l'exercice 2010 s'est tenue le 04 Février 2011 à Pleudihen sur Rance, sous la Présidence de Germaine Guillou.

L'assemblée générale a été précédée par une conférence/débat animée par Henri THEBAULT sur:
LE DEVELOPPEMENT DURABLE
Définition et principes
Conséquences et applications à l'estuaire de la Rance.

A l'issue de la conférence à laquelle environ 100 personnes ont assisté, la Présidente remercie Henri Thébault, et présente **l'ordre du jour de l'assemblée statutaire**:

- Rapport d'activités
- Présentation du site internet de l'association
- Rapport financier
- Rapport moral
- Orientations pour 2011
- Elections au Conseil d' Administration

Rapport d'activités

1. L'association

Fin 2010, l'association compte **121 adhérents** à jour de cotisation, habitant 22 communes de l'estuaire. D'année en année, ce nombre progresse.

Notre réseau de partenaires également s'étend.

A nos partenaires historiques : FAUR, COEUR, ERB, Cohérence, se sont ajoutés :

- en 2008, SURFRIDER 35
- en 2009, CANE Côtes d'Armor Nature Environnement
- en 2010, IVINE, nouvelle fédération pour le département 35, similaire à CANE

Par CANE et IVINE, nous avons accès à France Nature Environnement : FNE, une fédération nationale, présente dans de nombreuses instances nationales, grenelle de l'environnement par exemple.

L'association est animée par le conseil d'administration. Il se réunit une fois par mois. Entre les réunions, nous communiquons entre nous et avec nos partenaires essentiellement par messagerie internet.

Depuis septembre 2010, l'association dispose d'un site internet: www.rance-environnement.net

Le Conseil d'Administration se consacre à plusieurs types d'activités générales et locales :

- Information et réflexion sur les **thèmes généraux de l'environnement** tels que le développement durable, l'eau, l'énergie, l'agriculture, les déchets, les pollutions
- Information, suivi et **participation aux projets et actions environnementales engagées sur l'estuaire de la Rance.**

- Depuis la fin du contrat de baie, en partenariat avec la FAUR, engagement d'actions pour **faire émerger un projet global de développement durable pour l'estuaire de la Rance.**
- Ponctuellement, **organisation de sorties et de conférences**
- Engagement pour la défense de l'environnement et la **lutte contre les pollutions**
- Publication d'un **bulletin d'informations : Au fil de la Rance**

2. Activités 2010

2-1 Thèmes généraux

En 2010, le CA s'est informé sur les sujets suivants :

- **droit de l'environnement** : plusieurs membres du CA ont suivi une formation juridique organisée par CANE sur les PLU et sur la protection du littoral.
- **l'eau** : phyto-épuration, nouvelle réglementation des eaux de baignade, qualité de l'eau du robinet, pollution pharmaco médicale.
- **agriculture bio** : interview d'un agriculteur bio à Pleudihen
- **énergies renouvelables** : Eolien terrestre et offshore, hydrolien....

2-2 Notre participation aux actions en cours sur l'estuaire

Projet PNR Rance Côte d'Emeraude porté par COEUR devenu COEUR-Emeraude

Les points marquants de 2010:

- 20 janvier : réunion d'information sur la gestion des sédiments
- 12 mars : atelier gouvernance pour les usagers
- 09 avril : C A de COEUR-E, présentation des avis d'opportunité rendus par le CNPN, la fédération des PNR et le préfet de région
- Au cours de l'année : participation à l'Observatoire Photographique du Paysage OPP

Breizh Bocage Programme de reconstitution du bocage commencé en 2009

En 2010 :

- poursuite des plantations dans la communauté de communes de la Cote d'Emeraude, en particulier à Pleurtuit
- mise en place du programme dans la CC Rance Frémur (Trémereuc, Pleslin Trigavou, Langrolay, Plouer). Rance-Environnement participe à sa mise en œuvre chez les particuliers. A Plouer, 10 personnes rencontrées, 9 projets validés, 1775 m de plantations de haies qui seront faites en 2011

Jardiner au naturel

Programme régional pour faire baisser durablement la vente des pesticides dans les jardinerie au bénéfice d'alternatives non chimiques.

- En 2010 : 11 jardinerie ont pris l'engagement de promouvoir des alternatives aux pesticides en signant la charte «Jardiner au naturel, ça coule de source » Trois personnes de Rance-environnement se sont réparties une mission d'assistance auprès des jardinerie : distribution de matériel, visites pour vérifier la mise en place de l'opération, enquêtes mystère auprès des vendeurs, enquête bilan de fin de saison.
- A la suite du bilan fait en octobre 2010, il a été décidé de reconduire l'opération en 2011.

Natura 2000

L'estuaire de la Rance a été déclaré site Natura 2000 en 2002 au titre de la directive Habitats, et les Ilots Notre Dame et Chevret au titre de la directive Oiseaux.

- L'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) pour la gestion de la bonne conservation du site a été lancé en février 2010, sous la Présidence de Mr Vaspart pour

l'estuaire et de Mr Couapel pour les Ilots ND et Chevret. La phase de diagnostic se termine. Le projet entre dans la phase de concertation. Cinq groupes de travail sont en cours de constitution.

- Rance-Environnement est membre du comité de pilotage COPIL, et s'est engagée à participer aux groupes de travail.

A Pleudihen

Projet de sentier du littoral

Rencontre des élus chargés du dossier et émission de remarques et de propositions sur le tracé non retenues.

Actuellement le projet fait l'objet d'une étude d'incidences Natura 2000.

Enquête publique Calcialiment

Analyse du dossier et dépôt de plusieurs remarques au commissaire enquêteur le 10 février 2010. Prise en compte de la majorité de celles-ci dans le rapport et autorisation accordée le 18 octobre 2010.

2-3 Un projet global pour l'estuaire de la Rance

Rance-Environnement y travaille en partenariat avec la FAUR depuis la fin du contrat de baie :

2006/2007 Réflexion collective « Quels paysages veut-on pour la Rance »

2008 Publication du Livre Blanc : « Pour un renouveau de l'estuaire de la Rance »

2009 Lancement de la « Commission Estuaire Rance »

Après avoir travaillé au rythme de 2 réunions mensuelles de janvier à novembre 2010, sous la conduite d'Henri Thébault, **la Commission Estuaire Rance, propose dans un rapport de 90 pages, un projet global d'aménagement de l'estuaire de la Rance.**

S'inscrivant dans une démarche de mise en œuvre du développement durable, le projet proposé comporte 18 actions concrètes et cohérentes, s'étalant sur environ 20 ans et ayant pour finalité le retour à une évolution plus naturelle du caractère maritime de l'estuaire.

Ces 18 actions planifiées en 2 phases : une phase de correction suivie d'une phase de consolidation, répondent aux objectifs suivants :

- maîtriser les sédiments (3 actions)
- restaurer l'identité maritime et côtière de l'estuaire (3 actions)
- améliorer les caractéristiques environnementales du paysage (3 actions)
- poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau (2 actions)
- développer les activités économiques et de loisirs (4 actions)
- mettre en place une gouvernance adaptée au territoire particulier de l'estuaire (3 actions)

Pour maîtriser les sédiments, sujet ayant fait l'objet de nombreuses questions, la commission propose trois actions parmi lesquelles la réalisation de **cinq pièges exploités en continu** avec transformation des sédiments par granulation **sans lagunage** (action n°1).

Pour restaurer durablement l'identité maritime de l'estuaire, la commission propose **une meilleure intégration de la problématique environnementale dans le fonctionnement de l'usine marémotrice** par la recherche d'un meilleur équilibre entre les objectifs d'exploitation et la dégradation du caractère maritime (action n°4).

2- 4 Nos engagements pour la défense de l'environnement

Lutte contre les marées vertes, poursuite de l'engagement pris en 2009

- réflexion sur le plan gouvernemental sorti le 5 février
- réflexion sur la dispense d'enquête publique et d'étude d'impact pour les restructurations d'élevages (amendement Le Fur) et participation à la manifestation du 25 juin à Lamballe
- soutien du rassemblement à Douarnenez le 19 septembre
- réflexion sur la méthanisation

En novembre 2010, enquête publique concernant la demande de concession de sable coquillier en baie de Lannion, déposée par la compagnie Armoricaïne de Navigation. Envoi d'un courrier préconisant des solutions alternatives.

2-5 Evènements associatifs

- Le 29 mai, sortie sur les traces du chemin du littoral à Pleudihen
- Les 4 et 5 septembre, participation aux forum des associations de Pleudihen et de Dinan
- Fin octobre Route du Rhum, présence sur le stand de SURFRIDER
- Le 1er Décembre, AG FAUR à Pleurtuit

Présentation du site internet

Jean Louis Penot présente le site internet.

Son objectif est d'informer et de nous faire connaître.

Malgré beaucoup de difficultés liées à une attaque de virus, le site a été ouvert à l'automne 2010. Il y manque encore des articles. C'est un travail important auquel JL Penot et D Simonot se sont consacrés bénévolement sans formation.

Il utilise des logiciels gratuits, et le coût de son hébergement sur un serveur a été mutualisé avec la FAUR et ADSLB.

Rapport financier

Rapport financier 2010

	RECETTES	DEPENSES
Solde AG 2009	2258.74	
Année 2010		
Cotisations des adhérents	925.00	
Intérêts financiers	33.10	
Adhésion Cohérence		45.00
Adhésion Eau et Rivières		45.00
Adhésion FAUR		50.00
EFFICA hébergement site internet		51.43
Frais imprimerie		400.00
Secrétariat, timbres, courriers		110.61
Assurance		100.95
Frais du compte bancaire		7.50
Forum des associations de Dinan		20.00
Achat de panneaux Rance- Environnement		50.70
Pot de l'amitié AG 2009		27.02
Totaux année 2010	958.10	908.21
Solde AG 2010	2308.63	

Rapport moral

De l'année 2010, il restera en mémoire deux points marquants de nature et de portée différentes :

- la création du site internet
- le rapport de la commission estuaire

Pour l'avenir de l'estuaire et de son identité maritime, nous fondons beaucoup d'espoir sur le projet global proposé dans le rapport de la Commission Estuaire Rance.

Orientations 2011

Pour 2011, dans la continuité de 2010, nos axes de travail seront :

- Mobiliser autour du projet global d'aménagement de l'estuaire avec la FAUR et Henri Thébaud. Ceci tout en continuant à participer aux projets en cours sur le territoire de l'estuaire : le PNR, Natura 2000, Breizh Bocage, jardiner au naturel, mais aussi le PNM Parc Naturel Marin et la GIZC Gestion Intégrée des zones côtières.
- Poursuite de la lutte contre les pollutions.
- Continuer à nous informer et à vous informer
- Développer la participation des adhérents et des sympathisants

Approbation du rapport annuel

45 adhérents sont présents, 24 adhérents nous ont adressé leur pouvoir.

Le Quorum ¼ des membres est atteint.

Par vote à main levée, **l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activités, le rapport financier, le rapport moral et les orientations pour 2011.**

Elections au conseil d'administration

Parmi les membres du CA, 5 d'entre eux sont en fin de mandat:

Mary-Louis Blanchard
Marie Briand
Michel Coquart
Germaine Guillou
Didier Simonot

A l'exception de Mary-Louis Blanchard, ils renouvellent leur candidature.

Par vote à main levée,

Marie Briand
Michel Coquart
Germaine Guillou
Didier Simonot

et

Michel Brochard, nouveau candidat
sont élus à l'unanimité.

Ainsi prend fin la partie statutaire de l'Assemblée Générale.

La présidente clôt les débats et invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

La Présidente: G GUILLOU

La Trésorière : M BRIAND